

## Consignes aux auteurs

Toutes les propositions doivent être adressées à [sylvan.chabaud@univ-montp3.fr](mailto:sylvan.chabaud@univ-montp3.fr) et [marie-jeanne.verny@univ-montp3.fr](mailto:marie-jeanne.verny@univ-montp3.fr) qui se chargeront de les répartir auprès des membres du comité de lecture. Elles doivent être expédiées sous forme de fichiers attachés au **format .doc** (le travail de stylage pour le format électronique de la revue n'est pas compatible avec les autres formats Word de type .docx). Les propositions d'articles n'excéderont pas les 80 000 signes (espaces compris), notes et bibliographie incluses. Chaque proposition sera accompagnée d'une version PDF du texte proposé et des fichiers image ou graphiques qui entrent dans sa composition.

Doivent également être joints à chaque proposition, dans un fichier individuel (1000 signes environ) un bref résumé dans la langue de rédaction de l'article, accompagné obligatoirement d'un résumé en français (avec titre en français) et d'un résumé en anglais (avec titre en anglais) ainsi qu'une brève notice biographique de l'auteur rédigée à la troisième personne (2 ou 3 lignes suffisent). Enfin une liste de mots-clés en français (entre 5 et 10) sera jointe à l'article et traduite en anglais.

### Texte principal : format et style

Le titre de l'article, le nom de l'auteur et l'établissement de rattachement de l'auteur doivent apparaître en première page, aux lignes 1, 2 et 3 respectivement. Les majuscules seront réservées à l'usage courant (initiale des noms propres, premier mot du titre pour les articles en français).

Le même interligne doit être adopté pour le texte et les citations. La mise en page de votre document doit être la plus simple possible. Évitez au maximum d'appliquer des styles aux éléments qui composent votre texte. Ils seront par la suite gênants pour l'application du stylage de la revue. Veillez en particulier à supprimer :

- les sauts de page et de section.
- les sauts de ligne doubles ou paragraphes blancs ¶ situés entre les paragraphes.

Les pages doivent être numérotées (en haut et à droite), mais il convient de ne pas utiliser de titres courants. Ne pas sauter de lignes entre les paragraphes, sauf si un saut de ligne est souhaitable pour indiquer le passage à une autre partie de la démonstration.

## NORMES SPÉCIFIQUES AUX TEXTES EN FRANÇAIS ET EN OCCITAN

### Caractères accentués

Merci d'accentuer dans le texte toutes les majuscules qui doivent l'être (À, É, È, etc.) (Exemple : À la suite de cette explication...).

### Espaces insécables

*Le raccourci clavier de l'espace insécable est [Ctrl + Maj. + espace] dans Word (Windows et Mac OS), [Ctrl + espace] dans OpenOffice.*

Les espaces insécables permettent d'éviter la séparation entre deux éléments.

Il vous faut ajouter des espaces insécables pour :

- La ponctuation

Espace insécable avant les signes de ponctuation doubles (: ; ! ? % =) et les tirets demi cadratin (–), espace simple après. Espace insécable à l'intérieur des guillemets français (« »).

- Les nombres et dates

Espace insécable entre le jour, le mois et l'année pour les dates. Espace insécable au sein des nombres (ex : 1 000 000) et après les nombres.

– Les abréviations

Espace insécable entre les deux champs des abréviations « *op. cit.* », « *loc. cit.* », « *i. e.* ». Espace insécable après les abréviations comme « coll. », « doc. », « fasc. » (fascicule), « fig. » (figure), « M. /MM. /Mme /Mlle », « n° », etc.

### **Italique**

L'italique sera réservé aux mots étrangers ou au soulignement (ainsi qu'aux citations en langue étrangère). Ne jamais utiliser de caractères gras. Les locutions latines non francisées doivent être en italique dans le texte.

Locutions courantes : *a fortiori*, *a posteriori*, *a priori*, *bis*, *ibidem/ibid.*, *idem*, *id est/i. e.*, *loc. cit.*, *op. cit.*, *passim*, *sic*, *via*, *vice versa*.

### **Citations**

Les citations brèves (moins de deux ou trois lignes) doivent être indiquées par des guillemets français (« »), sauf lorsqu'elles dépassent trois lignes, comprennent plusieurs paragraphes, un dialogue ou un passage en vers, auquel cas elles apparaîtront en retrait (1 cm), sans guillemets, et seront précédées et suivies par un saut de ligne. Les guillemets doubles anglais (“ ”) sont à réserver aux citations à l'intérieur de citations. Attention : les signes de ponctuation seront toujours placés après les guillemets fermants. Les mots intégrés dans les citations doivent être entourés de crochets, ainsi que les ellipses qui seront matérialisées de la manière suivante : [...]

En fin de citation, la ponctuation apparaîtra à l'extérieur des guillemets et après la référence parenthétique, sauf dans le cas où la citation se termine par un point d'exclamation ou par un point d'interrogation. Dans ce dernier cas, il n'y aura pas de point après la référence parenthétique.

### **Notes**

Il convient d'utiliser des notes de bas de page avec appel de note automatique. Les appels de notes (en chiffres arabes) seront intégrés après les guillemets fermants et avant les signes de ponctuation en français. Le contenu de ces notes devrait permettre d'apporter une précision, une illustration, etc. En revanche, les notes de fin sont des notes de contenu et excluent la présence de références bibliographiques complètes (sauf sous forme de références complémentaires) dans la mesure où ces dernières figureront en bibliographie.

### **Renvois bibliographiques**

Les notes bibliographiques seront utilisées sous forme de parenthèses intégrées au texte. Ces notes indiqueront le nom de l'auteur et le numéro de la page ou des pages citée(s) : (Lafont 63-64). Dans le cas où plusieurs entrées de la plume d'un même auteur seraient citées, il conviendra d'ajouter l'année de publication après le nom de l'auteur : (Lafont 1973, 7). Si plusieurs textes d'un même auteur publiés la même année figurent en bibliographie, il conviendra d'ajouter une indication alphabétique supplémentaire après la date de publication : (Lafont 1980a, 77), (Lafont 1980b, 82-83). Dans ce dernier cas, l'indication alphabétique figurera également dans l'entrée correspondante, en bibliographie. Il convient de noter que ces références entre parenthèses sont suivies du signe de ponctuation lorsqu'elles sont intégrées au texte. En revanche, elles suivent le signe de ponctuation final lorsqu'elles précisent les références d'une citation en retrait. Évitez autant que possible d'utiliser les abréviations *op. cit.* ou *ibid.*

### **Bibliographie**

Les noms doivent être écrits en petites capitales avec majuscule initiale et les prénoms doivent être écrits en minuscule avec majuscule initiale. Veillez à mettre le titre de l'ouvrage ou nom de la revue en italique dans vos références bibliographiques.

Pour les titres en français, seul le premier mot du titre doit commencer par une majuscule (sauf dans le cas de noms propres ou de titres dans le titre). Les accents sont à insérer sur les majuscules lorsque l'orthographe le requiert. Le titre et le sous-titre seront séparés par un point-virgule. Tous les titres d'imprimés et de périodiques doivent être saisis en italique. En revanche, les titres

d'articles doivent apparaître entre guillemets français, sans italique. Les caractères gras ne doivent pas être utilisés dans les titres.

N'indiquer que le premier lieu de publication dans le cas où plusieurs figureraient dans l'ouvrage. Ne pas fournir de lieu de publication pour les périodiques. Les noms de presses universitaires doivent être abrégés comme suit : « PULM », « PUF », etc.

Pour les imprimés, la date de première publication doit apparaître avant le point. Pour les articles, il convient de placer l'année de publication avant le numéro des pages (sans utiliser les abréviations « p. » ou « pp. »). Il convient également de préciser le volume et, lorsque cela est nécessaire, le numéro de la revue.

Les références à un ouvrage ou à un article écrits dans une autre langue que le français respecteront les normes caractéristiques du texte français (guillemets français et espace avant signes de ponctuation doubles).

**Exemples :**

Lafont, Robert, 1974, *La Revendication occitane*, Paris, Flammarion.

Lafont, Robert, 1980a, « La spectacularisation de l'occitanophonie dans l'enquête sociolinguistique », *Lengas*, 7, 71-77.

Lafont, Robert, 1980b, « Stéréotypes dans l'enquête sociolinguistique », *Lengas*, 7, 79-85.

Contacts :

[sylvan.chabaud@univ-montp3.fr](mailto:sylvan.chabaud@univ-montp3.fr) et [marie-jeanne.verny@univ-montp3.fr](mailto:marie-jeanne.verny@univ-montp3.fr)